

Guillaume PIARD, 2ème adjoint

Rien ne vaut la Vie



S'impliquer dans notre commune rurale, c'est rencontrer ses habitants, découvrir un territoire, mais aussi hériter d'une situation toujours particulière. A Montaigu, la particularité de la situation est arrivée le 30 juin 2020 avec la rencontre du Payeur Départemental. 4 emprunts en cours et un remboursement équivalent à 3 297 € / mois à assumer jusqu'à l'horizon 2030. Je m'interroge, est-ce vraiment le rôle d'une Commune de s'endetter 18 ans pour rénover le bâtiment de sa Mairie ? La situation économique de la Commune a le mérite d'être claire, notre capacité d'autofinancement est nulle. Notre équipe fera forcément des erreurs, mais soyez-en certains, nous ne les ferons pas porter, d'une part à l'ensemble des Montacutain.e.s et d'autre part aux équipes qui nous succéderont.

Parallèlement à ce constat, depuis le printemps dernier, les signaux relatifs à la Vie sur Terre sont alarmants: 25 000 morts / jour de la faim, crise sanitaire généralisée, incendies dévastateurs, 60 % des espèces vivantes disparues en 50 ans,...

Cette situation locale et globale n'est elle pas une parfaite occasion pour tout changer ? Notre modèle actuel n'est pas durable. Nous sommes acteurs de la 1ère extermination délibérée de la Vie sur Terre. Alors, ici dans notre village de Montaigu, devenons sérieux, offrons la possibilité de vivre à nos enfants et interrogeons le rôle que peut tenir notre Commune vis-à-vis de ses habitants et de ses enjeux. Ainsi avec énergie, espoir et quelques idées nous nous impliquons depuis juin 2020 sur différentes actions :

- Dissuader les pratiques agricoles dont les pesticides aromatisent l'eau que nous buvons
- Impliquer les habitants dans l'entretien de l'espace public, de notre cadre de vie, et changer le rapport à la Commune en devenant acteur.
- Faciliter les initiatives locales que ce soit la construction d'une cabane pour des jeunes, la vie des associations ou la mise en avant d'artistes dans les bâtiments communaux
- Proposer des alternatives de déplacements pour se rendre notamment à Lons le Saunier, avec la location de Vélos à Assistance Electrique, l'organisation du stop organisé, le jalonnement de sentiers.
- Participer aux réflexions de la vallée de la Vallière, pour changer son image et ses usages
- Se préoccuper du bois en friche sur le versant nord, par une action réunissant un maximum de propriétaires, pour offrir des vues depuis le village et peut être permettre un usage de ces terres.
- Étudier la possibilité de mettre à disposition des terrains permettant la culture de céréales, et rêvons un peu, imaginer la possibilité qu'une boulangerie s'installe sur la Commune.
- Changer notre rapport à la nature en assumant des choix forts, notamment au sujet du lotissement de Vatagna.
- Offrir aux habitants des temps d'échanges divertissants, pédagogiques, culturels,...
- Faire preuve d'audace pour apaiser, à moindres frais, les flux motorisés de l'artère principale et permettre à nos enfants de se promener sereinement sur un espace public partagé.
- S'inscrire dans une démarche constructive et collaborative avec la Communauté d'Agglomération sur des sujets, tel que celui de l'aménagement de la route départementale 52
- Animer notre site Internet, être disponibles pour assurer une communication sereine et continue

Nous sommes maîtres de notre destin.

Je vous souhaite une douce lecture et de passer d'agréables fêtes de fin d'année en famille, entre amis.



Communication



Responsabilité



Environnement



Solidarité



Partenariat

Décisions des Conseils Municipaux du 1er octobre et du 19 novembre

Dès janvier 2021,
Retrouvez les comptes-rendus
des Conseils Municipaux sur le
site de la Commune

Salle des fêtes

Les tarifs de la salle des fêtes ont été modifiés.

La gratuité de la salle pour les associations montacutaines a été élargie aux événements non lucratifs pour les associations.

La salle de conseil est ouverte à la location au tarif de 50€/jour

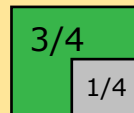
	Habitants de Montaigu, associations et entreprises	Non-résidents
Journée (24 h)	90 €	150 €
2 journées (48h)	150 €	230 €
3 journées (72h de 9h à 9h)	180 €	280 €
Nettoyage	72 € (facultatif)	72 € (obligatoire)
Caution	100 €	100 €
Chèque de pré-réservation (à déduire du montant de réservation) encaissé en cas d'annulation	40 €	40 €
Location de vaisselle	40 € pour un lot de 50 couverts ou 80 € pour 2 lots de 50 couverts Un inventaire sera effectué avant et après la mise en location	

Lotissement Vatagna

Il s'agit d'un sujet de très longues dates. La Commune souhaite permettre la construction sur une surface raisonnée mais surtout permettre l'usage des terrains agricoles aux qualités agronomes indéniables.

La commune possède un lot de terrain représentant 2 hectares.

Sur proposition de l'équipe projet **Lotissement Vatagna** le Conseil Municipal a délibéré le 19 novembre sur le fait que ces terrains devaient rester agricoles sur 3/4 de leur surface et étudier sur le 1/4 restant le type d'habitats à privilégier.



Les avancées des différentes commissions



- **Foncier bâti:** Expertise des bâtiments communaux de la cure et de l'ancienne école. Réflexion sur le devenir de ces locaux.
- **Jeunesse Sociale et culturelle:** Pour cette année un peu spéciale et suite à un sondage auquel vous avez répondu, nous avons pris la décision d'offrir aux personnes de 65 ans et plus un colis composé de produits du terroir jurassien. 31 personnes seules et 34 couples sont concernés.
- **Foncier non bâti :** Recensement des propriétaires forestiers du versant nord concernés par le projet d'ouverture et d'utilisation des terres
- **Aménagement, Travaux, Entretien :** Programmation pour 2021 des travaux d'assainissement et de voirie rue du Martinet à Vatagna.
- **Communication :** Réanimation du site Internet www.montaigu-jura.fr
- **Finances :** Renégociation des emprunts en cours auprès des 4 banques concernées

La commune de Montaignu, partie prenante du projet de valorisation de la vallée de la Vallière

Un projet de territoire pour la Vallée de la Vallière

Les élu(e)s des 4 communes de la reculée (Conliège, Montaignu, Perrigny et Revigny) et les membres de l'association « Défense Vallée Vallière » réfléchissent à l'opportunité d'une « réouverture paysagère » :

- Ouvrir des espaces dans le paysage,
- mobiliser la ressource forestière,
- valoriser ces nouveaux espaces pour de nouvelles activités économiques, agricoles ou sociales.



Pour les guider dans leur action, les communes s'appuieront sur l'expertise de 3 acteurs locaux, Jura Nature Environnement pour le diagnostic écologique, l'Association Jurassienne de Développement Forestier (ADEFOR) pour l'analyse du potentiel forestier et la Chambre d'Agriculture pour l'état des lieux agronomique des parcelles.

Ce travail permettra d'obtenir :

- Une étude écologique permettra de définir précisément les zones à enjeux écologiques et de les exclure du périmètre du projet (périmètre des zones de captage d'eau potable, forêts anciennes, réservoirs de biodiversité...).
- La réalisation d'une cartographie des différents potentiels de la vallée.
- Une feuille de route pour les étapes suivantes du projet (animation foncière, exploitation forestière, installation d'activités).

Les projets seront pensés de façon à conserver et valoriser le patrimoine naturel existant, les arbres, les milieux... Ils participeront à créer de l'activité locale : des productions agricoles en circuits courts, des activités pédagogiques ou touristiques. Certaines productions sont déjà évoquées : la vigne, l'élevage, l'arboriculture... Ces activités contribueront également à la création d'une nouvelle dynamique sociale et citoyenne au sein de la Vallée.

La fibre optique à Montaignu

ECLA, le Département du Jura et Orange organisent les travaux de raccordement à la fibre optique sur la Commune.

La 3ème et dernière phase de travaux visant à relier les armoires à tous les points de branchement est en cours. Du fait de l'externalisation de cette prestation, il nous est très difficile de pouvoir vous informer des travaux qui se déroulent parfois sur le pas de votre porte.

Après une période de contrôle des installations au printemps 2021, la commercialisation de la fibre pourrait être opérationnelle à compter de l'été 2021. Renseignez-vous auprès de votre fournisseur d'accès à Internet.

Plus d'informations sur les deux sites suivants :

- <https://www.ecla-jura.fr/tout-savoir-sur-la-fibre-optique>
- <https://www.jura.fr/missions/amenagement-du-territoire/>



OUVERTURES DE LA MAIRIE

Attention les horaires d'ouverture ont changé cet automne.

Secrétariat ouvert toute la journée, le lundi, le jeudi et le vendredi

Téléphone : 03 84 24 43 11 / email : mairie.de.montaigu-39@wanadoo.fr

Site Internet : <https://www.montaigu-jura.fr/>

Permanence des élu.e.s : chaque samedi de 10h30 à 12h

Maire : 06 30 99 47 43

1^{ère} adjointe : 07 69 08 90 25 / 2^{ème} adjoint : 06 82 72 13 87

exposition

EXPOSITION

Pascale AURIGNAC, Yoan et Léo THUBIN exposeront leurs œuvres dans les locaux de la Mairie de Montaigu du 12 au 22 décembre 14h à 19h30– Entrée libre

Minéral, végétal et animal se font art à travers les œuvres de Pascale et ces fils. La nature sous toute ses formes s'invite à la Mairie. Profitez-en !



Calendrier des pompiers : la situation actuelle ne permet pas aux pompiers de se rendre à domicile pour vous proposer le calendrier 2021. Ne les oublions pas... Les calendriers sont disponibles à la Mairie aux horaires d'ouverture— Tarif libre

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité propose à des personnes résidents à Montaigu, quelques heures de ménage en Mairie et à la salle des fêtes. Si vous êtes intéressé.e.s, merci de déposer votre candidature à la Mairie. L'embauche peut se faire directement ou par l'association intermédiaire ELAN Emploi.

DÉCÈS

Paulette PIGNIER
née SŒUR

Le 27/10/2020

Colette BROCCO
née BOUILLET

Le 10/11/2020

ACTIONS CITOYENNES 2020

17 juillet, 25 septembre, 10 octobre, 21 et 28 novembre, autant de dates qui ont permis à de nombreux habitants de participer aux actions citoyennes de la Commune. Abris de bus démolis, nettoyage de la Vallière et défrichage d'un sentier sur le Mont des Tartres, ... Vous êtes 67 personnes à vous être investies et ainsi permis à ces belles actions d'être réalisées dans la convivialité et avec bienveillance. Nous reproduirons ce type d'action les prochaines années. **Soyez tous vivement remerciés.**



En 2021, les poubelles bleues seront ramassées en semaines impaires



- IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique -